

PROGRÈS

de la mise en œuvre du
Mandat du gouvernement des
Territoires du Nord-Ouest
de juin à septembre 2017



Table des matières

Introduction.....	1
Progrès global des engagements du Mandat.....	2
Réalisations importantes liées au Mandat depuis juin 2017.....	3
Regard vers l'avenir.....	5

Figures

<i>Figure 1. Prévisions du portrait global des engagements pris dans le Mandat pour le 29 septembre 2017.....</i>	<i>2</i>
<i>Figure 2. Progrès des engagements du Mandat tenus au fil du temps et prévisions pour le 29 septembre 2017.....</i>	<i>2</i>
<i>Figure 3. Rythme prévu de réalisation des engagements du Mandat pour le reste de la 18^e Assemblée législative....</i>	<i>6</i>

Tableaux

<i>Tableau 1. Prévisions du portrait par thèmes des engagements pris dans le Mandat pour le 29 septembre 2017.....</i>	<i>2</i>
<i>Tableau 2. Prévisions du respect des engagements du Mandat entre le 1^{er} juin et le 29 septembre 2017.....</i>	<i>3</i>
<i>Tableau 3. Prévision du franchissement des étapes entre le 1^{er} juin et le 29 septembre 2017.....</i>	<i>4</i>
<i>Tableau 4. Réalisations importantes qui seront vraisemblablement accomplies en 2017.....</i>	<i>5</i>

Introduction

Le Mandat 2016-2019 du gouvernement des Territoires du Nord-Ouest (le « Mandat ») regroupe environ 200 engagements distincts pris par le gouvernement des Territoires du Nord-Ouest (GTNO) pour aider à répondre aux priorités établies par la 18^e Assemblée législative dans le cadre de son mandat de quatre ans.

Le 1^{er} juin 2017, le GTNO a déposé son Rapport d'étape sur la mise en œuvre du mandat du gouvernement des Territoires du Nord-Ouest (le « Rapport d'étape »), qui mettait en lumière les progrès de la mise en œuvre du Mandat de mars 2016 à juin 2017.

Afin de prouver la volonté et le dévouement du GTNO à tenir les engagements du Mandat, et en prévision de l'examen à mi-mandat, ce rapport fait le point sur les progrès de la mise en œuvre du Mandat pendant la période comprise entre juin et septembre 2017.



Progrès global des engagements du Mandat



Figure 1. Prévisions du portrait global des engagements pris dans le Mandat pour le 29 septembre 2017.

Le Mandat ayant été déposé le 3 mars 2016, le GTNO devrait avoir tenu 53 engagements au 29 septembre 2017. On s'attend à ce que 145 autres engagements soient en cours de réalisation, et 2 en cours de planification à cette date (se reporter à la figure 1).

Les progrès du GTNO demeurent stables et largement conformes aux délais prévus depuis le dépôt du Rapport d'étape, comme l'illustrent les 51 engagements qu'il prévoit tenir d'ici la fin du mois de septembre 2017 (se reporter à la figure 2). On continue à assister à la réalisation de progrès dans chacun des cinq thèmes établis dans le Mandat (se reporter au tableau 1).

Thèmes du Mandat	Tenus	En cours de réalisation	En cours de planification
Économie, environnement et changements climatiques	7	48	0
Éducation, formation et développement des jeunes	10	10	0
Coût de la vie	5	24	0
Sécurité et mieux-être communautaires	22	34	2
Gouvernance	9	29	0

Tableau 1. Prévisions du portrait par thèmes des engagements pris dans le Mandat pour le 29 septembre 2017.

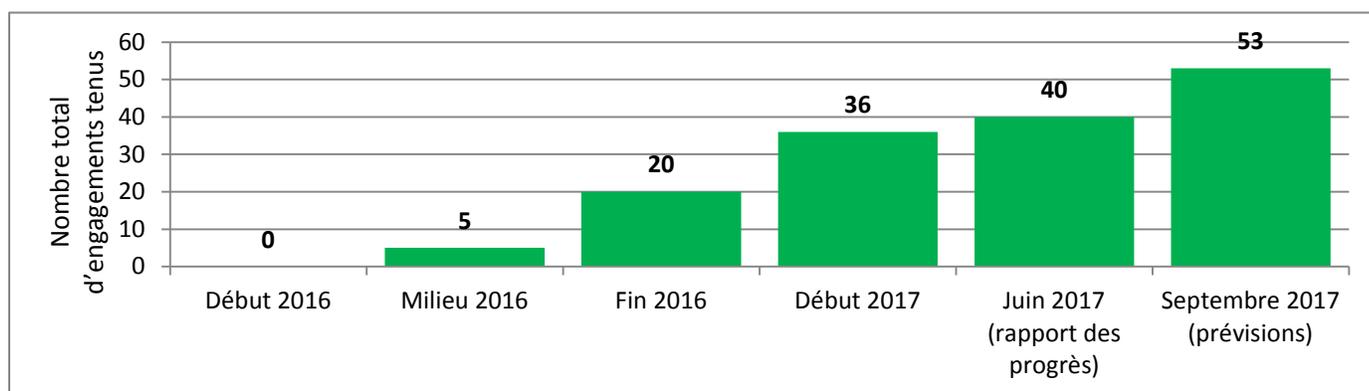


Figure 2. Progrès des engagements du Mandat tenus au fil du temps et prévisions pour le 29 septembre 2017.

Réalisations importantes liées au Mandat depuis juin 2017

Le GTNO prévoit tenir les engagements supplémentaires suivants depuis le rapport des progrès du 1^{er} juin 2017 (se reporter au tableau 2). Les prévisions des mesures à prendre d'ici le 29 septembre 2017 pour faire progresser l'ensemble des 200 engagements pris dans le Mandat sont disponibles en français sur le site Internet du Ministère de l'Exécutif et des Affaires autochtones (<https://www.eia.gov.nt.ca/fr/mandates>).

Mandat	Ministère responsable	Engagement
1.1.11	Finances	Nous achèverons la liaison optique de la vallée du Mackenzie pour moderniser l'économie et permettre la croissance de tous les secteurs économiques.
1.3.1	MERN	En utilisant le Cadre sur l'utilisation et le développement durable des terres du GTNO afin d'être clairs et transparents, nous allons terminer et mettre en œuvre le plan d'action sur la stratégie d'intendance de l'eau.
2.1.1	MSSS	Nous mettrons en œuvre le cadre Partir du bon pied pour investir dans le développement de la petite enfance en soutenant les parents par des programmes et des appuis leur permettant d'assurer à leurs enfants des bases solides.
2.1.1 3.6.1 4.3.4	MÉCF	Nous mettrons en œuvre le cadre Partir du bon pied pour investir dans le développement de la petite enfance en travaillant avec des intervenants et des collectivités pour explorer les choix sur la gratuité de l'apprentissage préscolaire basé sur le jeu pour les enfants âgés de 4 ans.
2.2.1	MÉCF	Nous mettrons en œuvre le Cadre d'action pour la réforme et l'innovation en éducation en mettant en œuvre un cadre de responsabilisation polyvalent pour le système d'enseignement de la prématernelle à la 12e année avec un programme intégré et des processus de communication de l'information financière.
2.2.1	MÉCF	Nous mettrons en œuvre le Cadre d'action pour la réforme et l'innovation en éducation en entreprenant une étude de planification des choix pour la gestion des services partagés à travers les commissions scolaires des TNO.
2.3.2	MAMC	Nous offrirons en ligne un programme d'études sur la formation de gouvernements communautaires pour mettre en valeur des carrières centrées sur la gouvernance communautaire.
4.2.1	SHTNO	Nous soutiendrons les aînés, afin qu'ils vivent dans leur propre maison le plus longtemps possible, et nous veillerons à offrir les soutiens adéquats à ceux qui ne le peuvent pas en construisant plus d'appartements pour les aînés autonomes.
4.3.4	MSSS	Nous continuerons de mettre en œuvre le programme Partir du bon pied pour améliorer le développement de la petite enfance en soutenant les initiatives de mieux-être communautaire par du financement pour le développement de la petite enfance et par une expertise sur le sujet.
4.3.11	MAMC	Nous ferons la promotion du bénévolat en assurant une programmation efficace comme le Fonds du Programme de développement des bénévoles, le Prix du bénévole par excellence, le Fonds de stabilisation des ONG et le Programme communautaire de reconnaissance des bénévoles.
4.4.1	Justice	Nous renforcerons des initiatives et des partenariats pour prévenir et réduire la violence familiale en continuant de soutenir le programme de guérison pour hommes qui s'adonnent à la violence dans leurs relations intimes, comme le Programme de guérison Wek'eahkaa « Un nouveau jour ».
5.1.3	MAMC	Nous travaillerons en partenariat avec les gouvernements autochtones pour explorer la conception et le lancement d'un programme de formation pour les gouvernements des Premières nations ayant des responsabilités de nature municipale, afin d'aider à améliorer la gouvernance et la capacité de gestion de ces gouvernements.

Tableau 2. Prévisions du respect des engagements du Mandat entre le 1^{er} juin et le 29 septembre 2017.

Outre le respect des engagements du Mandat présentés dans le tableau 2, le GTNO s'attend à franchir plusieurs étapes clés d'ici la fin du mois de septembre, dont celles décrites ci-dessous.

Mandat	Ministère responsable	Étape
1.1.6	MÉCF	Publication de la Stratégie sur la formation d'apprenti et les professions.
1.1.7	MÉCF	Publication du cadre et du plan d'action concernant l'immigration.
1.1.10	MITI	Lancement du programme d'éducation du public « Information sur le développement des ressources et de l'énergie ».
1.3.1	MERN	Publication des lignes directrices sur la zone de mélange des effluents.
1.3.2	MERN	Présentation des modifications de la <i>Loi sur la protection de l'environnement</i> .
1.3.2	MAT	Élaboration de politiques afin de façonner des modifications de la <i>Loi sur les terres domaniales</i> .
1.3.2	MAT	Élaboration de politiques afin de façonner des modifications de la <i>Loi sur les terres des Territoires du Nord-Ouest</i> .
1.4.1	MERN	Achèvement de la consultation du public et des intervenants à propos du Cadre stratégique sur le changement climatique.
2.1.1, 3.6.1 3.6.2, 3.6.3 4.3.4	MÉCF	Mise en œuvre de la prématernelle dans toutes les collectivités ténoises.
2.1.1	MÉCF	Publication du plan d'action triennal pour le Cadre de développement du jeune enfant.
2.2.1	MÉCF	Mise en œuvre d'un cadre de responsabilisation pour les organismes d'enseignement.
2.2.1	MÉCF	Publication de l'étude de planification des services partagés en administration scolaire.
3.1.1	SHTNO	Mise en œuvre la phase 2 des réglages de la conservation de l'énergie du débit
3.3.2	Infrastructure	Ébauche de la Stratégie énergétique 2030.
3.4.2	Infrastructure	Achèvement de projets communautaires sur les énergies renouvelables et de remplacement.
3.5.5	MAMC	Mise en œuvre des programmes du Fonds pour l'eau potable et le traitement des eaux usées et du Fonds pour le transport en commun.
4.1.1	MSSS	Élaboration d'un plan d'action sur la santé et les dépendances pour les enfants et les jeunes.
4.2.1	MSSS	Finalisation du plan d'action sur les soins continus.
4.2.1	SHTNO	Achèvement du complexe pour personnes âgées de Whati.
4.3.4	MSSS	Élaboration d'une proposition visant la mise en œuvre d'un programme territorial de sages-femmes.
5.3.1	Justice	Proposition de modifications de la <i>Loi sur l'accès à l'information et la protection de la vie privée</i> .
5.4.7	MAMC	Élaboration d'un cadre de gestion des urgences.

Tableau 3. Prévion du franchissement des étapes entre le 1^{er} juin et le 29 septembre 2017.

Regard vers l'avenir

Le GTNO prévoit réaliser un certain nombre de choses importantes d'ici la fin de l'année 2017 (se reporter au tableau 4).

Mandat	Ministère responsable	Engagement ou étape
1.2.1 3.2.6	MITI	Première conférence agricole territorial annuelle (Du 13 au 15 octobre)
1.2.6	MITI	Consultation sur la stratégie relative au secteur manufacturier
1.3.2	MAT	Proposition législative concernant la <i>Loi sur les terres domaniales</i> .
1.3.2	MAT	Proposition législative concernant la <i>Loi sur les terres des Territoires du Nord-Ouest</i> .
1.3.2	MITI	Modification du <i>Règlement sur l'exploitation minière</i> .
2.4.1	MÉCF	Plan d'action quadriennal pour le Cadre stratégique sur la culture et le patrimoine.
3.1.1	SHTNO	Renouvellement stratégique des programmes de la Société d'habitation des TNO.
5.3.5	MEEA	Instauration de la Politique de gouvernement ouvert.

Tableau 4. Réalisations importantes qui seront vraisemblablement accomplies en 2017.

Des progrès importants ont été réalisés quant au respect des engagements du Mandat et à la progression des priorités de la 18^e Assemblée législative. Le GTNO prévoit toujours que le rythme de mise en œuvre s'accélérera après que la 18^e Assemblée aura atteint le milieu de son mandat (se reporter à la figure 3).

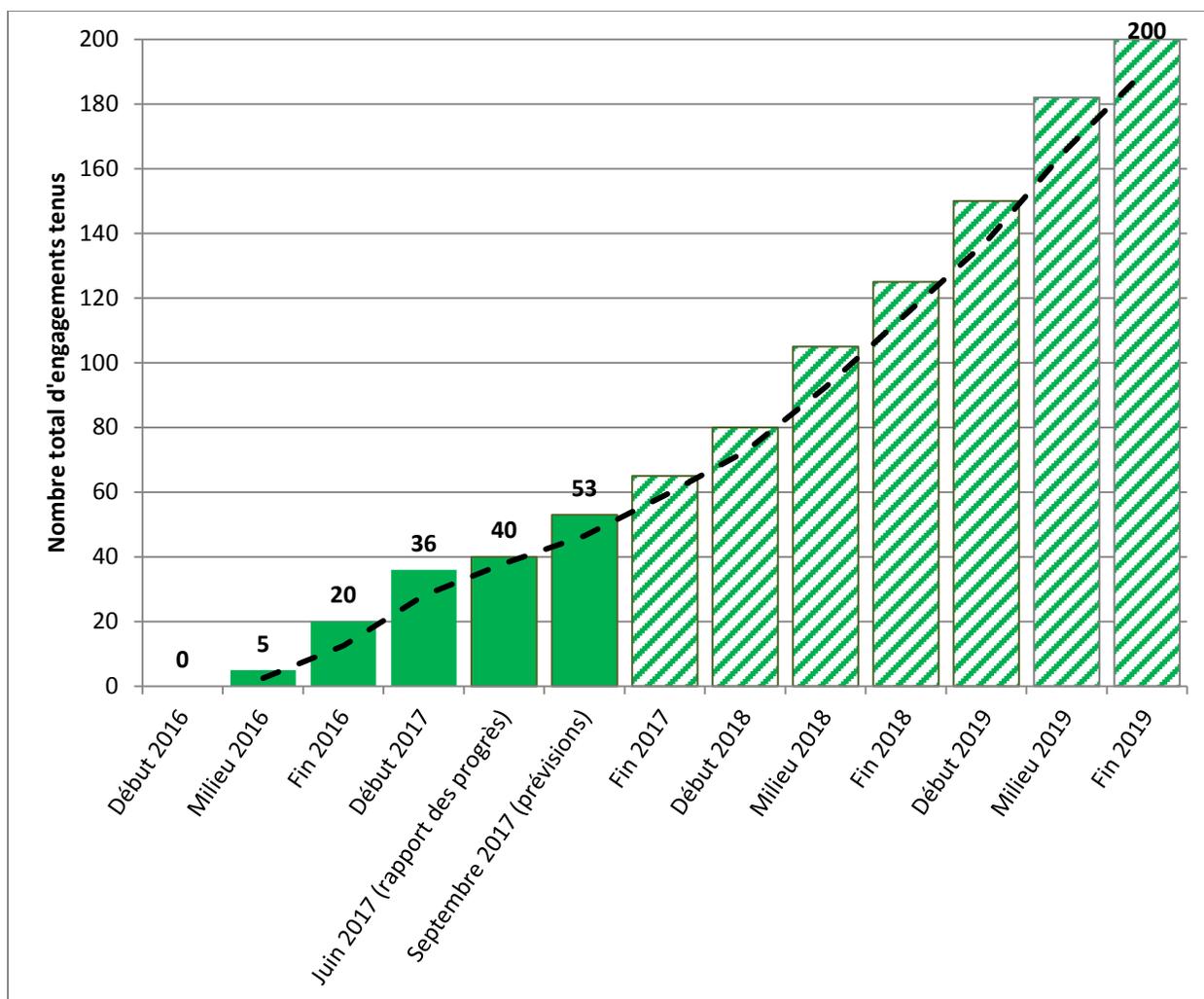


Figure 3. Rythme prévu de réalisation des engagements du Mandat pour le reste de la 18^e Assemblée législative.

Le GTNO a collaboré avec les députés de l'Assemblée législative afin de réviser son Mandat 2016-2019 et de mieux refléter le contexte et les priorités actuels. Une proposition de Mandat révisé sera déposée au

cours de la session d'automne de la 18^e Assemblée pour diriger l'orientation stratégique du GTNO pendant le reste du mandat de l'Assemblée.